

5 novembre 2008

08.206
ad 08.047

Postulat Philippe Haeberli, Pierre-Alain Storrer et Jean-Claude Berger

Pour une réinsertion professionnelle, vraiment professionnelle

De nombreuses associations ou organismes offrent à la population de chômeurs et au bénéfice de l'aide sociale des structures destinées à la réinsertion professionnelle. Le SECO a annoncé des restrictions budgétaires pour ces prochaines années annonçant des difficultés de fonctionnement pour ces organismes.

Tous ces programmes se sont mis en place au gré des besoins de notre canton. Les organisateurs de ces associations se sont fédérés dans un organe appelé "Conférence des programmes".

Nous demandons au Conseil d'Etat de bien vouloir examiner la possibilité de reconnaître officiellement cette conférence et de l'intégrer dans la réflexion globale de la réinsertion professionnelle.